

## Prévention des risques liés aux travaux à proximité des ouvrages électricité ou gaz. Le personnel communal concerné

**Environ 300 km de tranchées** sont ouvertes chaque année en Finistère par les entreprises du BTP pour étendre ou rénover les réseaux existants de gaz, d'électricité, d'eau... Lors de travaux de terrassement, endommager les réseaux d'électricité ou de gaz peut provoquer des accidents portant atteinte à la sécurité des personnes et des biens. Chaque année, plus de 300 dommages sont occasionnés en Finistère aux ouvrages d'électricité et de gaz lors de travaux réalisés sur la voie publique (presque 1 par jour).



### Accentuer les efforts de prévention

EDF Gaz de France Distribution Iroise et Cornouaille sont responsables de la conduite, de la maintenance des réseaux et portent toute leur vigilance à garantir la fiabilité, la sécurité des réseaux.

Cette mission de service public est prioritaire. L'objectif de **limiter les atteintes portées à la sécurité des personnels intervenants ou riverains, comme à l'intégrité des réseaux, reste majeur.**

Pour prévenir les dommages causés par des tiers lors des chantiers effectués à proximité des ouvrages gaz et électricité, les distributeurs Gaz de France et EDF lancent, en lien avec la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP), une campagne ambitieuse de sensibilisation à destination des entreprises de travaux publics et Collectivités Locales.

Cette campagne s'inscrit dans la continuité des accords passés entre les gestionnaires de réseaux, les collectivités, les pouvoirs publics et la FNTP.

### Sensibiliser, informer, former

Environ 1500 personnes en Finistère participeront à cette opération qui se déroulera sur plusieurs années (jusqu'à 2009)

- **Les personnels de travaux publics** (conducteurs de travaux, chefs d'équipe et conducteurs d'engins),
- **Les équipes des distributeurs**
- **Les collectivités locales** représentées par les élus en charge de la voirie et les services techniques seront associés à partir du 2<sup>ème</sup> trimestre 2007, comme annoncé lors de la conférence proposée sur ce thème le 21 novembre 2006 au salon des maires et des collectivités territoriales.

### Des exemples concrets

Ce programme de sensibilisation aborde sous forme pédagogique des thèmes comme les caractéristiques des réseaux gaz et électricité, les informations nécessaires au repérage des ouvrages pour permettre d'identifier l'emplacement des réseaux, ou encore la conduite à tenir lors des travaux à proximité des ouvrages gaz et électricité.



Concise et concrète, la séance de formation donne de nombreux exemples illustrés de situations réelles et les explications nécessaires pour résoudre les problèmes rencontrés sur le terrain.

### Quelques chiffres sur le département du Finistère :

- Une cinquantaine d'entreprises engagées dans la démarche
- **1 500** personnes à former
- **200** dommages électriques par an
- **60** dommages gaz avec fuite par an
- **40** dommages gaz sans fuite.



Contact Collectivités Locales :  
[rene.le-bras@edfgdf.fr](mailto:rene.le-bras@edfgdf.fr)  
 Téléphone : 02 98 00 74 56

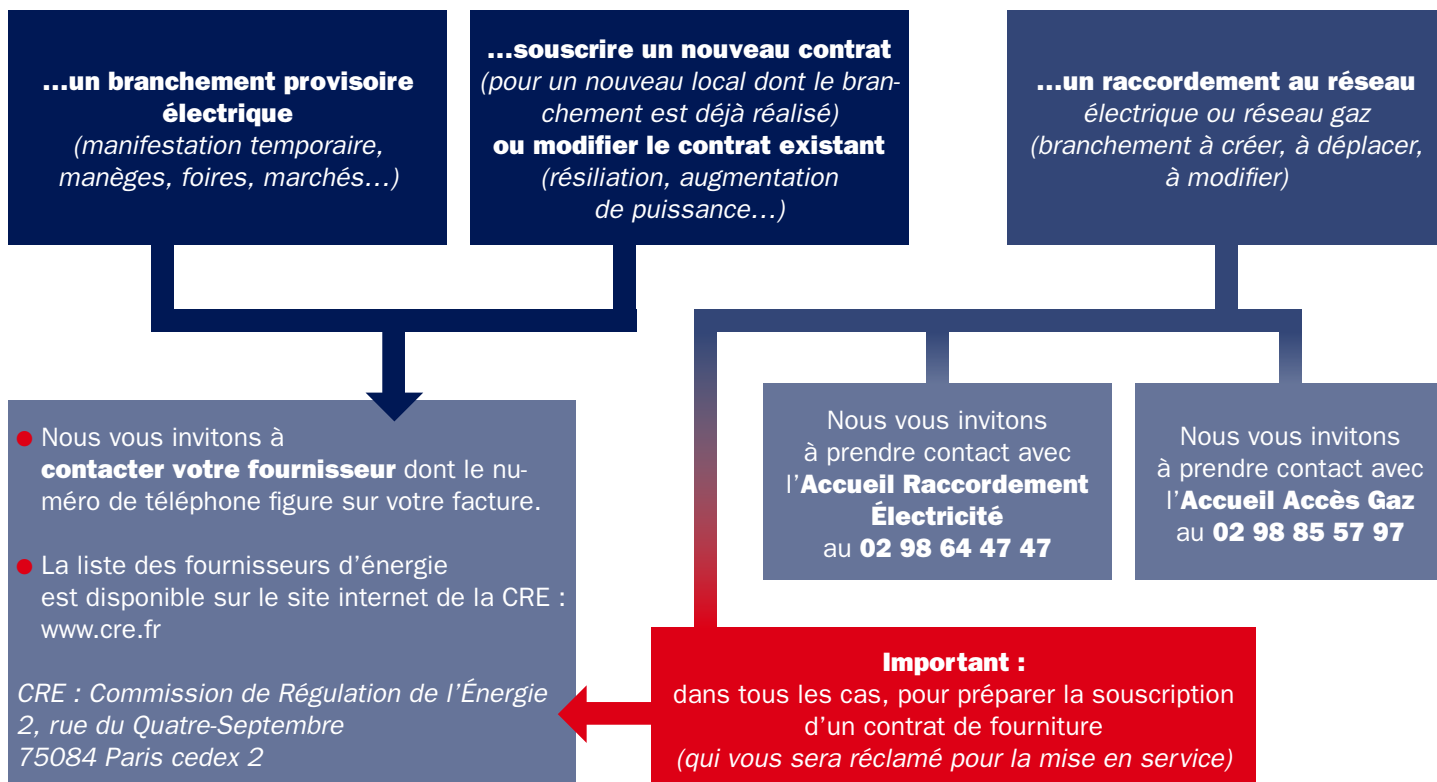
# Quelques repères dans un paysage énergétique en mouvement

Les marchés de l'énergie sont ouverts pour les collectivités locales et tous les clients non résidentiels depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2004. Ainsi, chaque client (entreprises, collectivités locales, ...) peut contacter le fournisseur d'énergie de son choix. La liste des fournisseurs agréés est disponible sur le site internet de la CRE : <http://www.cre.fr> onglet «espace consommateurs».

**Au 1<sup>er</sup> juillet 2007**, l'ouverture des marchés de l'électricité et du gaz sera totale y compris pour les clients résidentiels. (loi 2006-1537 du 07-12-06).

## Pour bien vous orienter

### Pour votre commune, vous souhaitez...



	Iroise	Cornouaille
Dépannage électricité :	0 810 333 029	0 810 333 329
Dépannage gaz :	0 810 433 029	0 810 433 129

**Vous pouvez à tout moment vous faire aider par votre interlocuteur privilégié**, il orientera vos demandes vers les services compétents et s'assurera que les réponses vous sont apportées.

## Les intervenants en Finistère

Les prestations techniques (les mises en service, les relevés des compteurs, les dépannages et les interventions d'urgence) resteront du domaine de compétence des techniciens d'EDF Gaz de France Distribution qui continueront à assurer pleinement leurs rôles de distributeurs d'énergies dont la mission sera de servir l'ensemble des fournisseurs du marché ([www.cre.fr](http://www.cre.fr)) de manière équitable et non discriminatoire.

**Nous reprendrons contact avec les élus pour les informer régulièrement des nouveaux fonctionnements qui seront proposés à leurs administrés.**



Contact Collectivités Locales :  
[rene.le-bras@edfgdf.fr](mailto:rene.le-bras@edfgdf.fr)  
Téléphone : 02 98 00 74 56